

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

**Direction des affaires
financières**

**Département du contrôle
interne et des systèmes
d'information financiers**

DAF-DCISIF n°2016- **0030**

Affaire suivie par
Déborah Bé

Téléphone
01 55 55 21 61

Courriel
deborah.be@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Paris, le **17 NOV. 2016**

Le Directeur des affaires financières

à

Mesdames et Messieurs les recteurs d'académies,

Mesdames et Messieurs les vice-recteurs
d'académies,

Madame la chef du service de l'éducation nationale
de Saint Pierre et Miquelon,

Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux
d'académies et de vice-rectorat,

Mesdames et Messieurs les référents académiques
de contrôle interne comptable

Objet : Plan d'action ministériel pour le contrôle interne financier du MENESR pour la période 2016-2018

J'ai le plaisir de vous adresser le plan d'action ministériel pour le contrôle interne financier du MENESR pour la période 2016-2018.

Ce document a été construit à partir des orientations présentées et validées au comité de pilotage CIC-CIB du 6 juillet 2016. Il a fait préalablement l'objet d'échanges avec des acteurs en administration centrale, des acteurs en académies ainsi qu'avec des opérateurs. Il s'est également appuyé sur différents rapports, notamment les observations de la NEC, les rapports d'audit interne et le rapport du CBCM.

A l'instar du précédent, le plan d'action ministériel 2016-2018 se compose de cinq volets :

- volet « contrôle interne comptable – Etat » ;
- volet « contrôle interne budgétaire – Etat » ;
- volet « systèmes d'information financiers ministériels » ;
- volet « maîtrise des risques comptables et financiers – EPLE » ;
- volet « contrôle interne comptable et budgétaire des opérateurs ».

S'agissant du CIC, cinq ans après la relance du dispositif en 2011, le MENESR a atteint des niveaux de déploiement très satisfaisants grâce à la mobilisation continue de tous les acteurs et grâce à des outils adaptés à l'organisation ministérielle, ce qui a permis d'améliorer significativement la sécurisation de nos processus financiers et comptables.

Ambitieux, le plan d'actions ministériel 2016-2018 ouvre une nouvelle séquence, celle de la maturité et du mode permanent, afin que le dispositif ministériel du contrôle interne s'intègre durablement dans les modalités de gestion des organisations et l'activité quotidienne de chacun. Il vise également à améliorer nos outils, afin que ceux-ci continuent à répondre à nos besoins et à nos attentes.

A cet égard, je renouvelle ma confiance dans les acteurs académiques pour prendre leur part à la réalisation de ces objectifs.

L'équipe du DCISIF se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directeur des affaires financières



Guillaume GAUBERT

NB : une version électronique de ce document est disponible sur le site intranet Pléiade dans la rubrique métier relatif au contrôle interne comptable.